

FORMATIONS OBLIGATOIRES

À L'EMBAUCHE D'UN NOUVEL EMPLOYÉ



Ces formations doivent être complétées, dès l'entrée en fonction, par tout nouvel employé peu importe le profil professionnel et le secteur assigné.
Veuillez cocher les formations que vous avez complétées.

GÉNÉRIQUE

Prévention et contrôle des infections (durée variable selon le titre d'emploi)



Mesures d'urgence : Comment bien réagir en gestion de crise (0h50)



Cybersécurité : Mission possible (0h40)



Protection des renseignements de santé et de services sociaux



Sensibilisation aux réalités autochtones (1h45)



Ces formations doivent être ajoutées aux nouveaux employés avec un profil clinique.
Veuillez cocher les formations que vous avez complétées.

CLINIQUE

Introduction à la lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées (1h30)



Gestion intégrée des matières dangereuses (SIMDUT) (1h30)



SIMDUT/Toxyscan (produits chimiques) (0h30)



Cliquer sur les
différents icônes



Je veux accéder à
l'Environnement
numérique
d'apprentissage (ENA)



Je veux obtenir
une attestation de
formation



Je veux plus
d'informations

